

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **logo_r** |  |  |  |

Crédits photos :

de gauche à droite : Alban Verbecke, Philippe Augier, Bruno Bensasson, Hervé Morin, Philippe Langlois, Huber Dejean de la Bâtie, Jean-Pierre Frémont

Photomontage non contractuel du projet de centrale solaire sur l’aéroport de Deauville-Normandie – ©I’m In Architecture

 Le 26 mars 2021

**Lancement du projet de centrale photovoltaïque sur l’aéroport de Deauville-Normandie**

Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Président du Syndicat Mixte de l’Aéroport de Deauville-Normandie, Bruno BENSASSON, Directeur exécutif du groupe EDF en charge du pôle énergies renouvelables, Philippe AUGIER, Président de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie, Maire de Deauville, Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Vice-Président de la Région Normandie et Serge TOUGARD, Conseiller régional ont présenté le projet de centrale photovoltaïque sur les terrains de l’aéroport de Deauville-Normandie, faisant de Deauville-Normandie le premier aéroport régional producteur d’électricité renouvelable de France et d’Europe.

EDF Renouvelables, lauréat de l’appel à manifestation d’intérêts (AMI), contribuera à la valorisation énergétique et économique de terrains situés au sein même de l’enceinte de l’Aéroport de Deauville-Normandie, en parfaite cohabitation avec l’activité de l’aérodrome.

Sur une superficie de plus de 45 hectares, EDF Renouvelables bénéficiera d’un droit d’exploitation de 30 années pour construire une centrale photovoltaïque d’une puissance de plus de 60 mégawatts, qui produira une quantité d’électricité supérieure à la consommation annuelle de la totalité des habitants de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (21 000 habitants). Au total, environ 700 000 tonnes de CO2 (par rapport au mix européen) seront évitées pendant toute la durée de fonctionnement de la centrale, faisant de l’aérogare de Deauville-Normandie une aérogare à empreinte carbone négative. La mise en service de la centrale solaire est attendue, de façon estimée, pour le premier semestre 2024.

Ce projet solaire, le plus puissant de Normandie, est en adéquation avec les objectifs du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de la Région Normandie (SRADDET). Ainsi des délaissés aéroportuaires seront affectés à la production d’énergie renouvelable.

Le projet générera des retombées locales, et ce dès la phase de développement, avec le lancement d’appels d’offres auprès d’entreprises locales pour la conduite d’études et pour la phase de construction (voirie, pose des panneaux, raccordement électrique). Les interventions sur site se feront en étroite collaboration avec les services de l’aéroport et de l’aviation civile pour un respect scrupuleux des normes et prescriptions de sécurité inhérentes à ce type de site.

Des formations pourront également être dispensées par les centres régionaux dédiés. L’ensemble des redevances offertes par la location de ces terres, couplé avec un intéressement sur la production d’énergie, généreront des recettes pour le Syndicat Mixte. Les collectivités locales ainsi que le Département et la Région percevront également des recettes fiscales.

*« Le Syndicat Mixte de l’aéroport de Deauville – Normandie, soutenu fortement par la Région Normandie, espère être, à court terme, le premier aéroport régional français pouvant proposer une offre adaptée à l’aviation électrique du futur et aussi à l’hydrogène aérien en devenir. La prochaine aérogare actuellement en construction sera elle-même très économe en énergie. L’aérogare de Deauville pourrait ainsi être la première en Europe avec une empreinte carbone négative. »* précise Hervé Morin.

Bruno Bensasson, Directeur exécutif du groupe EDF en charge du pôle énergies renouvelables ajoute : *« Nous sommes très fiers d’être lauréat de cette centrale solaire sur l’aéroport de Deauville-Normandie et d’accompagner la Région Normandie dans sa politique locale de déploiement des énergies renouvelables sur son territoire. Ce succès démontre la capacité d’EDF Renouvelables à proposer des projets compétitifs et innovants sur des sites exigeants et complexes comme ici un aéroport en activité, en étroite collaboration avec les acteurs locaux et les services de l’Etat. Il marque également une avancée dans le Plan solaire d’EDF qui vise à faire du Groupe un des leaders du solaire avec 30% de part de marché d’ici 2035. »*

Contacts presse :

|  |  |
| --- | --- |
| Région Normandie :Emmanuelle Tirilly – emmanuelle.tirilly@normandie.fr - 06 13 99 87 28 | Aéroport Deauville-Normandie : Frédéric Enzensommer - f.enzensommer@aeroport-deauville-normandie.com - 06 71 97 56 90  |

EDF Renouvelables :

Manon de Cassini-Hérail – manon.decassini-herail@edf-en.com - 06 29 48 43 40

**À propos d’EDF Renouvelables**

EDF Renouvelables est un leader international de la production d’électricité renouvelable avec une capacité installée éolienne et solaire de 13,8 GW bruts dans le monde. Majoritairement présent en Europe et en Amérique du Nord, EDF Renouvelables poursuit son développement en prenant position sur des marchés émergents prometteurs tels que : le Brésil, la Chine, l’Inde, l’Afrique du Sud et le Moyen-Orient. Historiquement active dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque, la Société se positionne aujourd'hui fortement sur l’éolien en mer et sur des technologies nouvelles comme le stockage d’énergie. EDF Renouvelables assure le développement et la construction de projets d’énergie renouvelable ainsi que leur exploitation-maintenance. EDF Renouvelables est une filiale du groupe EDF.

Pour plus d’information : [www.edf-renouvelables.com](http://www.edf-renouvelables.com)

Suivez-nous sur Linkedin : <https://www.linkedin.com/company/edf-renouvelables> et sur Twitter @EDF\_RE en français et @EDF\_Renewables en anglais.